



## FICHE PROGRAMME

2024/2025

### ATELIER ART FLORAL

### VOREPPE

**SAMEDI DE 10H À 12H**

M.J.C. 178, Avenue Honoré de Balzac 38340 VOREPPE

DATES	THÈMES	À APPORTER
12 octobre	“Ecorce automnale”	Découverte du support de l'année J'apporte une écorce d'épicéa ou d'un arbre de mon choix d'environ 20 cm de ht, plus une dizaine de feuilles de platane, chêne ...
16 novembre	“Toutes en beauté”	J'apporte le support et un paquet de disques démaquillants
14 décembre	“Noël C des vitamines”	Le support de l'année, 2 Clémentines et une guirlande lumineuse
11 janvier	“Sur les bords du Nil”	Le support de l'année
8 février	“Gondole exotique”	Le support de l'année
15 mars	“Jeux de noeuds”	Le support de l'année
5 avril	“Paniers exquis”	Le support de l'année et un pot de yaourt en verre
24 mai	“D I Y do it yourself”	Le support de l'année et un objet de récupération insolite
14 juin	“Aulx sculpturés”	Le support de l'année

**MATÉRIEL À APPORTER** : Sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, règle, toile cirée de ±1mx1m, agrafeuse + agrafes, cutter +lames, crayon + papier, appareil photo, contenant pour transporter vos compositions.

<b>INSCRIPTIONS</b>	Yvonne Prévot	06 31 99 62 43	prevot2003@yahoo.fr
<b>ANIMATEUR</b>	Alain Héry	06 62 60 93 18	animefloral38@oobien.com
<b>RESPONSABLE FLORISCOLA ACTIVITÉS</b>	Laure Anne Deshairs	06 09 22 57 29	laureannedeshairs@gmail.com

TARIFS/PAR PERSONNE	MODALITÉS
<b>ADHÉSION FLORISCOLA : 10 €</b>	<b>IMPORTANT</b> : pour cette année un seul chèque à régler lors de l'inscription à Floriscola, comprenant l'adhésion, le support, et le 1er atelier <b>SOIT UN MONTANT TOTAL DE 48€</b> (La carte de membre de l'Association vous sera transmise par l'animateur).
<b>SUPPORT DE L'ANNÉE : 5 €</b>	“Nouveau support” à régler lors du 1er atelier
<b>PRIX UNITAIRE DE L'ATELIER : 33 €</b>	Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date du premier atelier, puis d'un atelier pour le ou les suivants. Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque
<b>ADHÉSION MJC VOREPPE : 18€</b>	<b>À régler à la MJC</b>

Chèques à établir à l'ordre de Floriscola à remettre à Yvonne Prévot ou à expédier à MJC Section Art Floral (à l'attention d'Yvonne Prévot) 178, Av. Honoré de Balzac 38340 Voreppe

**En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.**